

**MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE, DE LA JEUNESSE ET DE  
LA CONSTRUCTION CITOYENNE**

\*\*\*\*\*

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION**



**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI**

# **L'insertion des jeunes sur le marché du travail au Mali**

**M. Boubacar Diallo\*, Dr. Issoufou Soumaïla Mouleye\*\*, Kadia Bagayoko\***

\* Observatoire National de l'Emploi et Formation (ONEF), Mali

\*\* Faculté des Sciences économique et de Gestion (FSEG), Mali

**Octobre 2015**

# Table des matières

Sigles et abréviations .....	3
Liste des tableaux .....	4
Liste des graphiques .....	5
Résumé .....	6
Introduction : .....	8
<b>1. Les fondements théoriques et empiriques de l’insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail .....</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Les fondements théoriques de l’insertion professionnelle .....</b>	<b>11</b>
1.1.1. La théorie du capital humain : .....	11
1.1.2. La théorie du filtre : .....	12
1.1.3. La théorie de recherche d’emploi : .....	12
1.2. Quelques travaux réalisés sur l’insertion professionnelle : .....	13
<b>2. Situation des jeunes sur le marché travail en 2014. ....</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Les jeunes face à la recherche d’emploi : .....</b>	<b>16</b>
2.1.1. Caractéristiques des jeunes en activité : .....	17
2.1.2. Caractéristiques des jeunes ni en emploi ni en éducation ni en formation .....	18
2.1.3. Attitude des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation face à la recherche d’emploi .....	20
<b>2.2. Les emplois occupés par les jeunes : .....</b>	<b>22</b>
2.2.1. Le taux d’emploi des jeunes .....	22
2.2.2. Nature des emplois occupés par les jeunes .....	23
<b>2.3. Le chômage des jeunes : .....</b>	<b>25</b>
2.3.1. Caractéristiques du chômage des jeunes : .....	25
2.3.2. Les stratégies de recherche d’emploi des chômeurs .....	27
<b>3. Les déterminants de l’insertion professionnelle des jeunes .....</b>	<b>30</b>
<b>3.1. Les données .....</b>	<b>30</b>
<b>3.2. Le choix de variables : .....</b>	<b>31</b>
3.2.1. La variable dépendante : .....	31
3.2.2. Les variables explicatives : .....	31
<b>3.3. La spécification du modèle .....</b>	<b>33</b>
3.3.1. L’estimation des paramètres et interprétation des résultats du modèle	34

<b>3.3.3. Evaluation individuelle des coefficients</b> .....	34
<b>3.3.4. Interprétation des résultats</b> .....	34
<b>Conclusion</b> .....	37
<b>Recommandation</b> .....	38
<b>Biographiques</b> .....	40
<b>Annexe :</b> .....	42

## Sigles et abréviations

ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence Pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BPP	Bureau Privé de Placement
BIT	Bureau International du Travail
CREE-Germe	Créez votre Entreprise - Gérez Mieux votre Entreprise
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire Permanente
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
INIFORP	Institut National d'Ingénierie de la Formation Professionnelle
INSTAT	Institut National de la Statistique
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
OIT	Organisation International du Travail
PEJ	Programme Emploi Jeune
P-CTSP	Projet - Comité de Transition pour le Salut du Peuple

## Liste des tableaux

Tableau 1 :	Répartition des jeunes (15-40 ans) selon la situation dans l'activité.....	13
Tableau 2 :	Répartition des jeunes (15-40 ans) ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon la recherche d'emploi.....	17
Tableau 3 :	Taux d'emploi des jeunes de 15 à 40 ans.....	18
Tableau 4 :	Taux de chômage des jeunes de 15 à 40 ans en 2014.....	22
Tableau 5 :	Taux d'inscription des jeunes chômeurs à l'ANPE.....	24
Tableau 6 :	Taux d'inscription des jeunes chômeurs auprès des bureaux privés de placement .....	24
Tableau 7 :	Répartition des chômeurs selon la durée au chômage.....	26

## Liste des graphiques

Graphique 1 :	Répartition en pourcentage des jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation en 2014 selon le niveau d'instruction et le genre.....	15
Graphique 2 :	Répartition en pourcentage des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon la tranche d'âge et le genre en 2014.....	16
Graphique 3 :	Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) selon la nature de l'emploi et le niveau d'instruction au Mali en 2014.....	20
Graphique 4 :	Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) selon la nature de l'emploi et le genre au Mali en 2014.....	21
Graphique 5 :	Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) selon la nature de l'emploi et la tranche d'âge au Mali en 2014.....	22
Graphique 6 :	Répartition des jeunes chômeurs selon les moyens utilisés pour la recherche d'emploi.....	24
Graphique 7 :	Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) chômeurs selon le type d'emploi recherché et le genre.....	26

## Résumé

Les données de l'Enquête Modulaire Permanente 2014 ont servi à la réalisation de cette thématique. L'analyse descriptive a été complétée par une analyse économétrique.

Les jeunes âgés de 15-40 ans représentent 38,7% de l'ensemble de la population. Parmi ces jeunes, 70,9% vivent en milieu rural contre seulement 29,1% en milieu urbain.

En 2014 au Mali, 65% des jeunes âgés de 15 à 40 étaient des actifs occupés contre 6,7% de chômeurs. Parmi les jeunes en situation activités, 72% sont sans aucun niveau d'instruction contre seulement 1% des jeunes ayant le niveau d'études supérieur.

Parmi les jeunes en situation d'inactivité, 65% sont dans la tranche d'âge 15-24 ans. En général au Mali, beaucoup de jeunes poursuivent leur formation jusqu'à l'âge de 24 ans et souvent même au-delà.

Parmi les 22,6% de jeunes âgés de 15 à 40 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation, les femmes représentent 81,9%. Parmi ces jeunes, 78% ne sont pas à la recherche d'emploi dont 91% de femmes.

Le taux d'emploi global des jeunes de 15 à 40 ans est de 66% en 2014. Les non scolarisés occupent 74 % des emplois. Parmi ceux-ci plus de 90 sont hommes. Le taux d'emploi des diplômés du supérieur (hommes et femmes) demeure faible comparativement à celui des jeunes ayant un niveau d'études inférieur.

Les jeunes non scolarisés occupent tous (100%) des emplois informels. Les jeunes ayant le niveau d'études primaire occupent à 97% des emplois informels contre seulement 3% d'emploi formel. Pour les diplômés du secondaire, 56% parmi eux occupent des emplois informels, contre 57% des diplômés du supérieur.

Les chômeurs de longue durée (plus d'un an) représentent 92% de l'ensemble des jeunes chômeurs en 2014.

Après l'estimation du modèle de régression logistique, les variables qui ont été déterminantes dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail sont : l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, le revenu moyen du ménage.

## **Introduction :**

La promotion de l'emploi en général et celle des jeunes en particulier constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics en Afrique et particulièrement au Mali.

Conscient du danger que représentent le sous-emploi et le chômage des jeunes, les autorités maliennes ont élaboré et mis en œuvre un certain nombre de programmes afin de promouvoir la création d'emploi pour les jeunes qui constituent l'une des couches les plus touchées par le chômage.

Ainsi pour faciliter l'accès de ces jeunes à l'emploi, les différents régimes depuis l'indépendance du pays ont mis en place une panoplie de dispositifs. Parmi ceux-ci, il faut citer : le contrat de qualification professionnelle, institué par l'Ordonnance 92-022 /P-CTSP du 13 avril 1992. Il avait pour objectif de combler le manque d'expérience des jeunes diplômés en vue de les rendre plus compétitifs sur le marché de l'emploi. Ce dispositif à montrer ses limites dix ans après sa mise en œuvre à cause du manque d'engouement des employeurs.

Toujours pour lutter contre le chômage des jeunes, le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées a également initié un contrat de qualification dénommée « Solidarité-Emploi-Jeune ». Ce contrat consiste à faciliter le placement des jeunes dans les entreprises afin qu'ils effectuent un stage de 6 mois non renouvelable pour bénéficier d'un versement d'allocations. Ainsi de février à juin de l'année 2002, environ 600 jeunes diplômés ont été reçus par les entreprises et collectivités territoriales. Tout comme le dispositif précédent, cette mesure a également fait ses limites. L'Etat était le seul à supporté le coût du stage. Par manque de suivi, certains stagiaires ne suivaient pas effectivement les stages et recevaient des allocations.

Pour corriger les insuffisances constatées dans la mise en œuvre de ces deux dispositifs, le Programme Emploi Jeune (PEJ) a été initié en 2003. La composante 1 de ce projet est basée sur le partenariat et le partage des coûts du programme entre les acteurs publics, privés et bénéficiaires ; le suivi et l'évaluation des jeunes stagiaires pour faciliter leur embauche à la fin d'un stage de qualification de six mois renouvelable une fois. La mise en œuvre de ce programme de 2003 à 2008 a permis de placer en stage de qualification 6592 jeunes et 4000 jeunes

volontaires dans les différents départements ministériels et les collectivités territoriales [TOURE. A, 2009]. Toujours selon le même auteur, 5625 jeunes ont été formés à l'utilisation d'outils comme CREE-Germe et plus de 3556 plans d'affaires ont été élaborés. Le devenir des bénéficiaires des différents programmes reste inconnu.

A l'issue de cette première phase du Programme Emploi Jeune, une deuxième phase a été lancée pour la période 2011-2016.

Malgré la mise en œuvre de ces différents programmes et politiques, les jeunes ont du mal à s'insérer sur le marché du travail. En 2014, la proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans représentait 34,04%<sup>1</sup> de la population totale au chômage. Toujours selon la même source, 11,1 % de la population active au chômage sont dans la même tranche d'âge contre 8,2% de taux de chômage global.

Le constat qui se dégage est qu'au Mali, les jeunes diplômés ont des difficultés pour trouver un emploi. Le taux d'insertion global des diplômés sortis des grandes écoles en 1995 était de 59,8%<sup>2</sup>. Contrairement aux pays européens, en Afrique et particulièrement au Mali, l'économie ne repose pas sur les entreprises bien structurées capables d'absorber le flux des sortants du système éducatif qui sont formés pour travailler surtout dans les entreprises formelles. Les différentes études sur l'insertion des diplômés du système éducatif ont montré que les diplômés rencontrent d'énormes difficultés d'insertion. Ainsi en 1995, 18 mois après leur sortie, seulement 22% des diplômés de l'enseignement technique et professionnel avaient obtenu un emploi [O. François et al, 1995]. Selon les différentes enquêtes emplois réalisées au Mali, il semblerait avoir une corrélation positive entre le taux de chômage et le niveau de diplôme. Le taux de chômage est plus élevé chez les titulaires de diplôme supérieur que ceux n'ayant aucun niveau d'étude (25,5% contre 6,9% en 2014)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Source : ENE – 2014 collectées à partir de l'EMOP-2014 de l'INSTAT

<sup>2</sup> Etudes de suivi des diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur au Mali, Décembre 1996

<sup>3</sup> Source : ENE – 2014 collectées à partir de l'EMOP-2014 de l'INSTAT

Ainsi face à ces constats, la question qui se pose est de savoir pourquoi les jeunes sont-ils confrontés aux difficultés d'insertion sur le marché du travail ? Pour trouver des éléments de réponses à cette question, nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques des emplois occupés par les jeunes ?
- Quelles attitudes les jeunes adoptent-ils pour chercher un emploi ?
- Quelles sont les caractéristiques des jeunes chômeurs ?

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

De façon spécifique, il s'agit de :

1. décrire les caractéristiques des emplois occupés par les jeunes sur le marché du travail ;
2. identifier les canaux utilisés par les jeunes dans le cadre des recherches d'emploi ;
3. décrire les caractéristiques des jeunes chômeurs.

Le présent rapport comporte trois chapitres. Le premier chapitre fait ressortir les concepts théoriques et empiriques sur la recherche d'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Au niveau du chapitre 2, nous examinons la situation des jeunes sur le marché du travail en 2014. Le chapitre 3 identifie les facteurs déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

# **1. Les fondements théoriques et empiriques de l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail**

Les travaux réalisés dans le cadre de l'insertion professionnelle des jeunes se sont beaucoup inspirés des théories néoclassiques. Parmi ces théories, on peut citer la théorie du capital humain (Becker, 1964), la théorie filtre (Arrows et Spence, 1973, 1974), la théorie de la recherche d'emploi (George Stigler, 1960), la théorie du salaire de réserve. L'ensemble des travaux relatifs à l'insertion s'inscrit dans l'une ou l'autre de ces théories. Pour mieux comprendre le comportement des jeunes sur le marché du travail, nous développons dans ce qui suit ces fondements théoriques concernant le marché du travail des jeunes et l'insertion dans la vie active. Nous évoquerons également quelques résultats de recherches effectués sur la question.

## **1.1. Les fondements théoriques de l'insertion professionnelle**

### **1.1.1. La théorie du capital humain :**

Ce concept a été développé pour la première fois en 1961 par l'économiste américain Theodore Schultz. À partir de 1965, le concept fut approfondi et vulgarisé par Gary Becker. Il obtient en 1992 le prix Nobel d'économie pour son développement de la théorie du capital humain. Il définit le capital humain comme : « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation des connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. »<sup>4</sup>. Pour Becker, chaque travailleur a un capital propre, qui lui vient de ses dons personnels, innés, et de sa formation. Son stock de capital immatériel peut s'accumuler ou s'user. Il augmente quand il investit, ce qui détermine les différences de productivité, et, par hypothèse, de revenu.

---

<sup>4</sup> <http://ses.ens-lyon.fr/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68305.kjsp#note8>

### **1.1.2. La théorie du filtre :**

Cette théorie est considérée comme étant un prolongement de la théorie du capital humain. Michael Spence qui est présenté comme l'un des principaux promoteurs, fait l'hypothèse que les études ne sont pas un investissement pour augmenter le capital humain mais un simple moyen de sélection. L'éducation n'aurait pas pour effet d'augmenter la productivité de l'agent mais de sélectionner les agents qui sont déjà et seront les plus productifs. Ce qui remet en cause la rentabilité sociale d'une éducation qui comporte des coûts importants sans pour autant améliorer la productivité des travailleurs. Le diplôme obtenu est donc simplement un signal pour l'employeur, c'est une preuve que l'agent est meilleur que les autres et qu'il a été sélectionné.

### **1.1.3. La théorie de recherche d'emploi :**

Cette théorie aide à mieux comprendre l'attitude des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Elle a été développée par George Stigler<sup>5</sup> dans les années 1960, parfois appelée : « théorie du Job search ». Elle permet d'expliquer la coexistence entre un chômage volontaire et un chômage involontaire.

Dans un premier temps, les chercheurs d'emploi font un arbitrage entre les offres d'emplois qui leur sont proposées et le fait de rester au chômage. Ils ne se décident à occuper ces emplois que si le montant du salaire qui leur est proposé est supérieur à l'espérance mathématique (c'est-à-dire la moyenne) du salaire que l'on pourra leur proposer plus tard. Le niveau de salaire qui détermine s'il est plus avantageux pour le travailleur d'entrer sur le marché du travail (sortir du chômage) est appelé "salaire de réservation". On peut ainsi parler d'un chômage volontaire. En d'autres termes, le travailleur reste au chômage tant que le bénéfice marginal qu'il retire des offres d'emploi qui lui sont proposées demeure inférieur au bénéfice marginal qu'il a à rester au chômage, dans l'attente d'offres meilleures. La rémunération au-dessous de laquelle le travailleur va décider d'entrer dans

---

<sup>5</sup> **George Joseph Stigler**, né le 17 janvier 1911 à Seattle (État de Washington, États-Unis) et mort le 1<sup>er</sup> janvier 1991 à Chicago, est un économiste américain. Il a reçu le « prix Nobel » d'économie en 1982.

l'inactivité (de passer du statut de chômeur au statut d'inactif) est appelé "salaire de réserve".

Dans un second temps, le chômage involontaire succède au chômage volontaire, les chômeurs recherchant à tout prix un emploi.

Pour certains, le taux élevé du chômage chez les femmes s'expliquerait en partie par cette théorie. Le coût du chômage (absence de salaire) étant moins lourd pour les femmes dont le mari travaille et pour les jeunes entretenus par leur famille, ceux-ci seraient moins pressés d'obtenir un emploi.

## **1.2. Quelques travaux réalisés sur l'insertion professionnelle :**

L'insertion des jeunes dans la vie active constitue depuis un certain nombre d'années un problème de société récurrent, souvent vécu difficilement par les jeunes et leurs familles. Malgré la mise en œuvre des politiques et programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes dans bon nombre de pays, la proportion de jeunes au chômage demeure importante et inquiétante. Les difficultés liées à l'insertion des jeunes sur le marché du travail ont suscité à la réalisation d'importants travaux de recherche de par le monde. La plus part de ces recherches tente d'expliquer les causes de ce phénomène. En général, ces raisons varient d'un pays à un autre.

La forte employabilité des jeunes à faible niveau d'instruction par rapport à ceux ayant un niveau d'instruction élevé serait due au fait que les jeunes qui ont un niveau d'instruction élevé ne sont pas disposés à exercer des petits métiers. Même s'ils exercent ce type de métiers, la plupart d'entre eux ne le déclarent pas lors des enquêtes et se considèrent comme chômeurs (Camara, 2011).

Le même constat se dégage au Mali. Les chiffres de l'EPAM 2004, indiquent une différence significative entre les taux de chômage selon le niveau d'instruction. En effet, de façon générale – et paradoxale – le chômage touche plus les diplômés du secondaire technique et professionnel et ceux du supérieur (17,8% contre 19,4%). Cette situation est d'autant plus problématique que les formations techniques et professionnelles ont été conçues pour mieux répondre aux besoins

de l'économie et favoriser l'insertion des diplômés. En outre, le taux de chômage élevé des diplômés constitue un signal très négatif pour les personnes encore scolarisées dans la mesure où il réduit le rendement de l'éducation en n'augmentant pas la probabilité de trouver un emploi (Traoré, 2005).

Selon une étude réalisée en Guinée sur l'insertion socio-professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, les facteurs qui influencent significativement l'accès à un emploi sont le statut des établissements de formation, la maîtrise d'une langue internationale autre que le français, le stage, la formation en technique de recherche d'emploi, la spécialité, le groupe d'âge et la position sociale des parents (Doubouya et al, 2011).

Avec la dégradation de la conjoncture économique en Europe et particulièrement en France, les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010, interrogés dans le cadre des enquêtes Génération, n'ont pas été à l'abri du chômage contrairement à leurs prédécesseurs sortis en 2004. Contrairement à la plus part des pays africains, les non-diplômés restent les plus exposés au chômage dans les pays développés.

Les chances de trouver plus facilement un emploi sont souvent liées aux filières de formation. Les jeunes bacheliers en sciences techniques et en sciences mathématiques au Maroc ont des itinéraires universitaires plus prometteurs, du fait de leur large éventail de choix et de leur avantage comparatif pour accéder aux formations sélectives. Ces diplômés trouvent, une fois effectuées des études supérieures, plus de facilités à l'insertion (Mourji et Gourch, 2007).

Les difficultés d'insertion professionnelle en France sont plus importantes pour les jeunes dont le père est ouvrier que pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires (Lopes et G. Thomas, 2006).

## 2. Situation des jeunes sur le marché travail en 2014.

Avant d'analyser cette situation, il est important de définir un certain nombre de concepts qui sont utilisés tout au long de cette analyse. Qu'est-ce que nous attendons par jeune, taux de chômage, population en âge de travailler, inactifs, population active ?

- ✓ Jeune : est considéré comme jeune tout individu âgé de 15 à 25 ans selon le BIT. Par contre au Mali, les jeunes sont des individus âgés de 15 à 40 ans.
- ✓ Population occupé ou en emploi : C'est la somme des personnes âgées de 15-64 ans qui, pendant la période de référence sont au travail ou pourvues d'un emploi, mais ne l'ont pas exercé.
- ✓ Taux de chômage BIT : c'est le pourcentage de la population active qui ne dispose pas d'emploi, qui est en recherche active durant la période de référence donnée et qui est disponible.
- ✓ Taux de chômage élargi : c'est la proportion en pourcentage de la population active qui est sans emploi et disponible pour travailler. C'est ce taux qui est officiellement utilisé au Mali.
- ✓ Population en âge de travailler : c'est la population en âge de travailler qui comprend donc toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans en âge révolue.
- ✓ On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.
- ✓ Population active : Elle représente l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans révolu, qui sont occupées et celles qui sont au chômage.

- ✓ Taux de sous-emploi : le nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine rapporté à la population active occupée
- ✓ Proportion de jeune ni en emploi, ni en formation : c'est le pourcentage de jeunes âgés de 15 à 40 ans révolu qui ne sont ni en emploi, ni dans aucun dispositif d'éducation ou de formation.

### **2.1. Les jeunes face à la recherche d'emploi :**

Le comportement des jeunes par rapport à la recherche d'emploi peut nous aider à mieux comprendre non seulement l'accès des jeunes à l'emploi, mais également à mieux cerner l'intérêt que les jeunes portent aux programmes d'insertion et aux activités des structures chargées de l'intermédiation.

En 2014 au Mali, 65% des jeunes âgés de 15 à 40 étaient des actifs occupés contre 6,7% de chômeurs. Parmi les jeunes en situation activités, 72% sont sans aucun niveau d'instruction contre seulement 1% des jeunes ayant le niveau d'études supérieur. Les jeunes femmes sont les plus nombreuses parmi les inactifs (71%). Cette inactivité touche en particulier les jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans (65%).

Comparativement aux autres régions, les régions de Sikasso et Ségou ont plus d'actifs occupés (respectivement 20% et 17%). Par contre, Sikasso et Bamako ont des proportions importantes de jeunes chômeurs (23% et 20%). Les jeunes dans l'inactivité sont plus nombreux à Bamako qu'ailleurs (23%).

### 2.1.1. Caractéristiques des jeunes en activité :

Dans cette partie nous avons reparti les jeunes âgés de 15 à 40 suivant la situation dans l'activité en trois catégories à savoir les actifs occupés, chômeurs, inactifs qui se présente comme suite.

**Tableau 1-Répartition des jeunes (15-40 ans) selon la situation dans l'activité**

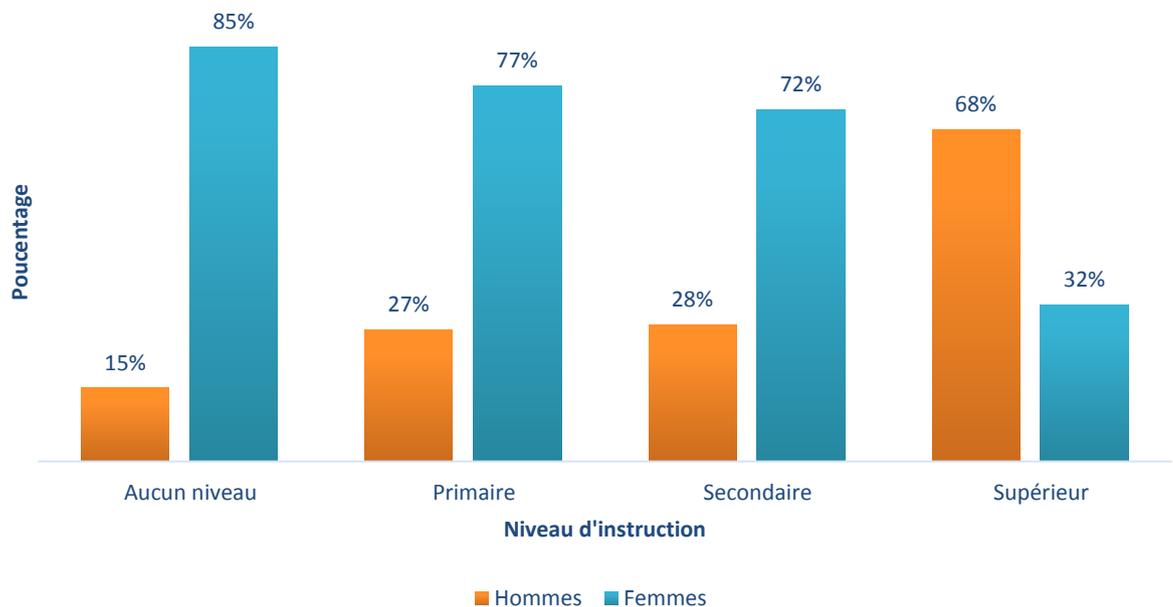
	Situation dans l'activité			Ensemble
	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	
<b>Ensemble (en millier)</b>	<b>3 845</b>	<b>394</b>	<b>1 622</b>	<b>5 861</b>
<b>Distribution (en%)</b>				
<b>Niveau d'éducation</b>				
Aucun niveau	72	57	46	64
Primaire	23	28	46	30
Secondaire	3	9	6	4
Supérieur	1	7	2	2
<b>Sexe</b>				
Hommes	52	44	29	45
Femmes	48	56	71	55
<b>Age (an)</b>				
15 - 24	39	48	65	47
25 - 35	44	41	27	39
36 - 40	17	11	8	14
<b>Région</b>				
Kayes	15	14	10	13
Koulikoro	15	15	22	17
Sikasso	20	26	11	18
Ségou	17	9	13	15
Mopti	15	7	10	13
Tombouctou	4	3	6	5
Gao	2	5	7	4
Bamako	12	20	23	15
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

### 2.1.2. Caractéristiques des jeunes ni en emploi ni en éducation ni en formation

L'un des constats qui se dégagent au tableau n°1, est qu'une part importante (65%) de jeunes en situation d'inactivité se trouve dans la tranche d'âge 15-24 ans. En général au Mali, beaucoup de jeunes poursuivent leur formation jusqu'à l'âge de 24 ans et souvent même au-delà. Dans le graphique ci-dessous, les jeunes qui constituent leur formation ont été exclu de la population des inactifs pour mieux cerner cette question.

Graphique 1: Répartition en pourcentage des jeunes ni en emploi, ni éducation, ni en formation en 2014 selon le niveau d'instruction et le genre



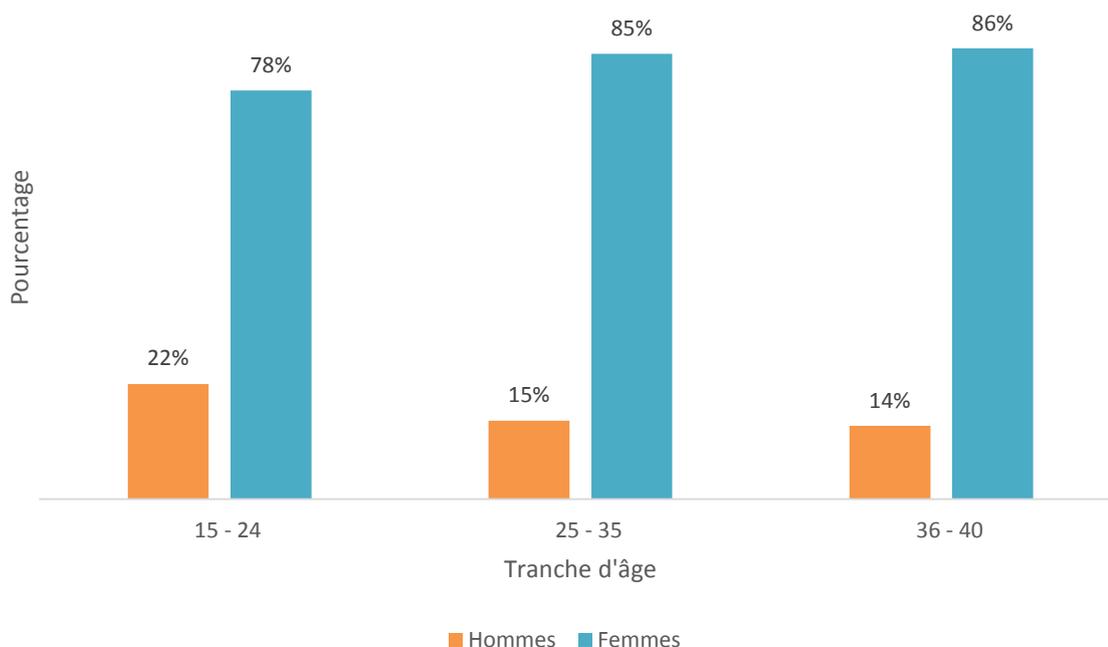
Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Parmi les 22,6% de jeunes âgés de 15 à 40 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation, les femmes représentent 81,9%. La proportion des jeunes femmes est plus importante que celle des hommes à tous les niveaux de l'enseignement à l'exception du niveau supérieur. En passant du niveau aucun au niveau secondaire l'écart entre les deux se rétréci (de 70 points à 36 points de pourcentage).

Ces chiffres démontrent une fois de plus l'importance de l'inactivité des jeunes femmes.

Tout comme le graphique 1, le graphique 2 fait ressortir le même constat quant à la proportion plus élevée des femmes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation par rapport à celle des hommes au niveau de toutes les tranches d'âge. Cet écart devient plus important en passant de la tranche d'âge 15-24 ans à la celle des 36-40 ans (56 points contre 72 points de pourcentage).

**Graphique 2: Répartition en pourcentage des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon la tranche d'âge et le genre en 2014**



Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

A partir de 20 ans, la probabilité pour qu'une femme soit mariée devient plus élevée et cela jusqu'à 25 ou 30 ans. L'inactivité des femmes serait donc liée à leur statut matrimonial. Le poids de la tradition fait que les femmes mariées sont nombreuses à ne pas exercer une activité économique. Certaines ne sont même autorisées par leur mari à faire le petit commerce auquel bon nombre de femmes s'adonnent.

### **2.1.3. Attitude des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation face à la recherche d'emploi**

Dans le tableau 2, nous analysons le comportement de ces jeunes par rapport à la recherche d'emploi.

Le principal constat qui se dégage dans ce tableau est que parmi les jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation, plus 78% ne sont pas à la recherche d'emploi. Parmi ceux-ci, plus 91 % sont des femmes. Plus de 90% des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation qui ne sont pas à la recherche d'emploi sont mariés. Les jeunes femmes mariées constituent une part importante des inactifs sur le marché du travail.

**Tableau 2-Répartition des jeunes (15-40 ans) ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon la recherche d'emploi**

	Recherche d'emploi		
	Non	Oui	Ensemble
<b>Ensemble (en milliers)</b>	<b>1 047</b>	<b>279</b>	<b>1 326</b>
<b>Distribution (en%)</b>			
<b>Niveau d'éducation</b>			
Aucun niveau	76	63	73
Primaire	21	25	22
Secondaire	2	7	3
Supérieur	1	6	2
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>			
Hommes	9	51	18
Femmes	91	50	82
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Age (an)</b>			
15 - 24	44	43	44
25 - 35	43	43	43
36 - 40	13	14	13
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Statut matrimonial</b>			
Marié monogame	56	43	55
Marié polygame	36	51	38
Union libre	1	0	1
Célibataire	1	1	0
Divorcé/Séparé	1	1	1
Veuf	5	4	5
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ONEF Établi à partir des données de l'EMOP 2014

Du fait que ces jeunes ne sont pas à la recherche d'emploi, ils ne sont pas donc considérés comme chômeurs au selon la définition du Bureau International du Travail (BIT). C'est donc plus d'un million de jeunes qui ne sont pas comptabilisés parmi les chômeurs.

## 2.2. Les emplois occupés par les jeunes :

Dans cette section, nous analysons le taux d'emploi des jeunes et la nature des emplois qu'ils occupent.

### 2.2.1. Le taux d'emploi des jeunes

Tableau 3-Taux d'emploi des jeunes de 15 à 40 ans

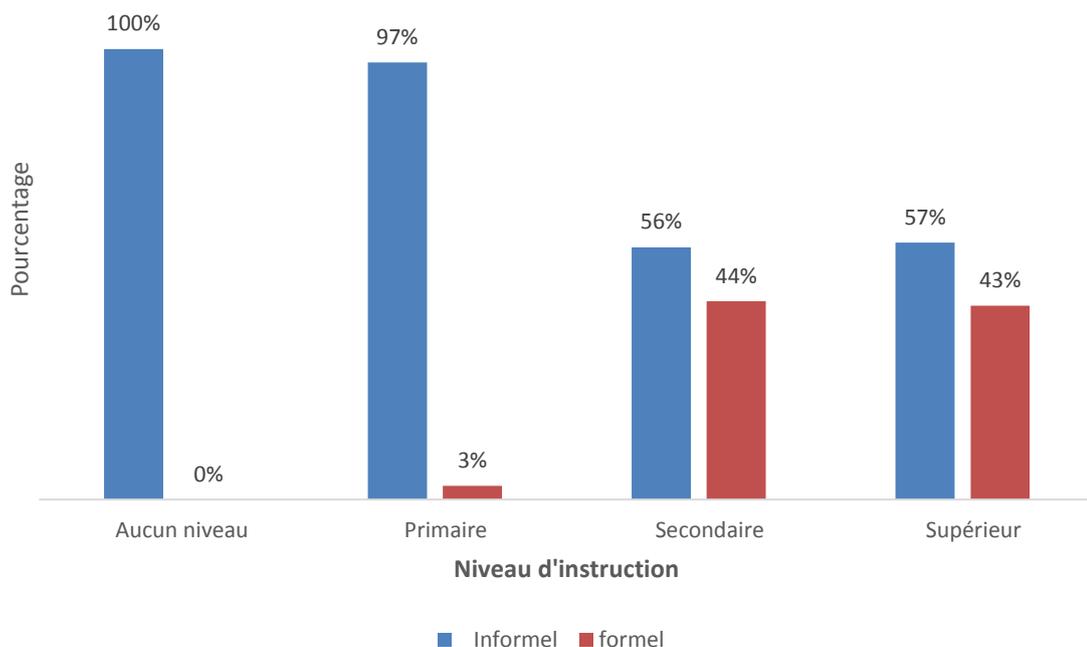
	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Population jeune (en milliers)</b>	<b>2 629</b>	<b>3232</b>	<b>5 861</b>
<b>Distribution (en%)</b>			
<b>Niveau d'éducation</b>			
Aucun niveau	90	64	74
Primaire	59	42	51
Secondaire	58	38	50
Supérieur	44	37	42
<b>Age (an)</b>			
15 - 24	61	49	55
25 - 35	89	63	74
36 - 40	93	67	79
<b>Région</b>			
Kayes	76	70	73
Koulikoro	72	47	58
Sikasso	78	69	73
Ségou	84	63	73
Mopti	88	67	76
Tombouctou	79	47	61
Gao	69	13	36
Bamako	57	44	50
<b>Ensemble</b>	<b>76</b>	<b>58</b>	<b>66</b>

Source : Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Le taux d'emploi global des jeunes de 15 à 40 ans est de 66% en 2014. Les non scolarisés occupent 74 % des emplois. Parmi ceux-ci plus 90 sont hommes. Le taux d'emploi des diplômés du supérieur (hommes et femmes) demeure faible comparativement à celui des jeunes ayant un niveau d'études inférieur. Mais de façon générale, le taux d'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes à tous les niveaux. C'est surtout dans les régions de Koulikoro, Tombouctou et Gao que l'écart entre les deux sexes est considérable.

### 2.2.2. Nature des emplois occupés par les jeunes

Graphique 3: Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) selon la nature de l'emploi et le niveau d'instruction au Mali en 2014

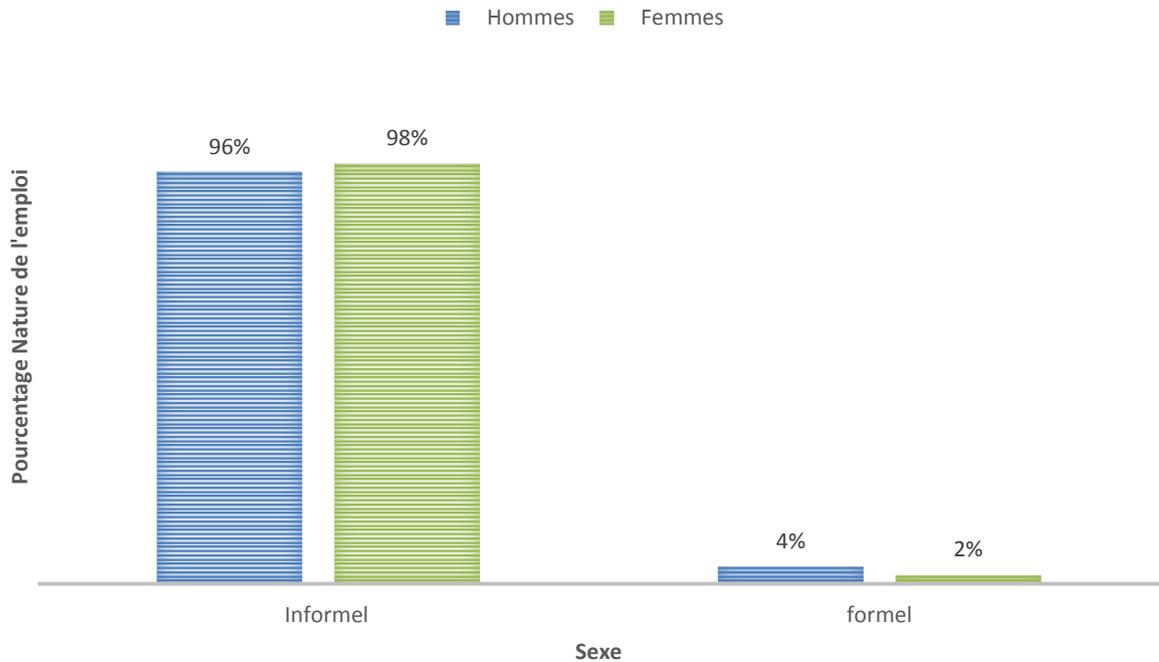


Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Le graphique 3 nous renseigne que les jeunes non scolarisés occupent tous (100%) des emplois informels. Les jeunes ayant le niveau d'études primaire occupent à 97% des emplois informels contre seulement 3% d'emploi formel. Pour les diplômés du secondaire, 56% parmi eux occupent des emplois informels, contre 57% des diplômés du supérieur.

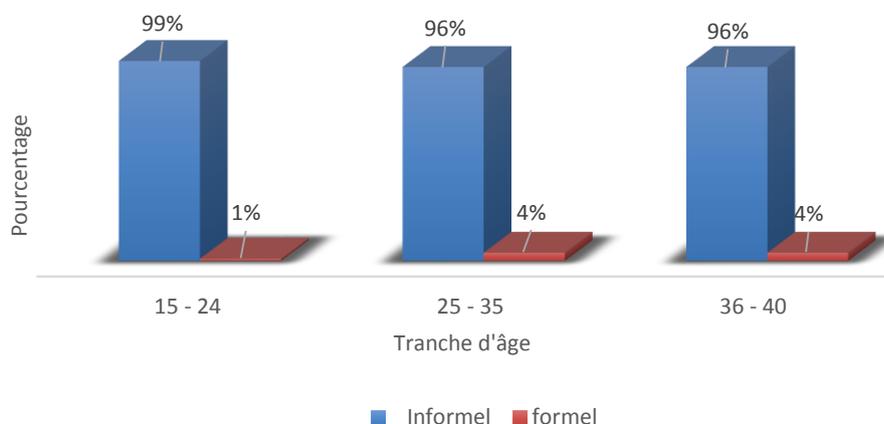
Les diplômés de l'enseignement technique et professionnel et ceux du supérieur sont formés en principe pour exercer dans le secteur formel ou pour occuper des emplois formels. Le secteur formel n'offre pas beaucoup d'opportunité à ces diplômés, de ce fait, certains sont obligés d'accepter des emplois informels.

**GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES JEUNES (15-40 ANS) SELON LA NATURE DE L'EMPLOI ET LE GENRE AU MALI EN 2014**



Nous constatons sur le graphique 4 que plus de 95% des hommes et des femmes occupent des emplois informels. La proportion des femmes (98%) est légèrement supérieure à celle des hommes (96%). De façon globale, 97% les jeunes occupent des emplois informels contre 98% des actifs occupés dans le pays.

Graphique 5: Répartition en pourcentage des jeunes (15-40 ans) selon la nature de l'emploi et la tranche d'âge au Mali en 2014



Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Sur ce graphique, 99% des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupent des emplois informels contre 96% des jeunes âgés de 25-35 ans et de 36-40 ans.

### 2.3. Le chômage des jeunes :

Dans cette section, nous analysons les caractéristiques du chômage des jeunes et le comportement de ceux-ci par rapport à la recherche d'emploi.

#### 2.3.1. Caractéristiques du chômage des jeunes :

Le taux de chômage des jeunes femmes à tous les niveaux est plus élevé que celui des jeunes hommes (tableau 4). Le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes presque dans toutes régions à l'exception de la région de Ségou et Mopti. Globalement, 11% des chômeurs sont des femmes contre 8% des chômeurs hommes.

Le rapport de l'OIT<sup>6</sup> analysant les résultats d'enquêtes menées dans huit pays d'Afrique subsaharienne montre que si les taux de chômage augmentent avec le niveau d'éducation, ce sont les jeunes gens les moins instruits qui sont

<sup>6</sup> [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_237571/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_237571/lang--fr/index.htm)

désavantagés en termes de salaire et d'accès à un emploi stable.

**Tableau 4-Taux de chômage des jeunes de 15 à 40 ans en 2014**

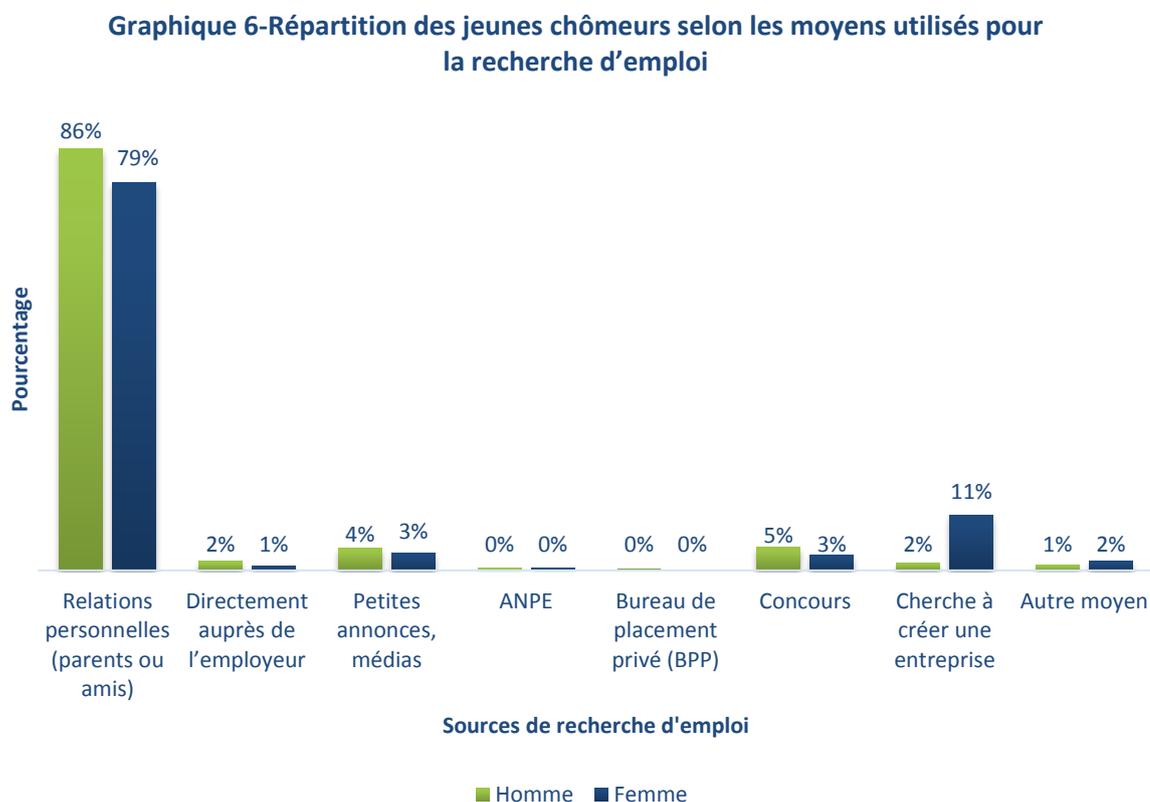
	Sexe		Ensemble
	Hommes	Femmes	
<b>Population active Jeune (en milliers)</b>	<b>2 159</b>	<b>2 081</b>	<b>4 240</b>
<b>Distribution (en%)</b>			
<b>Niveau d'éducation</b>			
Aucun niveau	6	8	7
Primaire	9	14	11
Secondaire	14	35	22
Supérieur	35	43	37
<b>Age (an)</b>			
15 - 24	10	12	11
25 - 35	7	10	9
36 - 40	5	8	6
<b>Région</b>			
Kayes	9	9	9
Koulikoro	9	9	9
Sikasso	7	16	12
Ségou	6	4	5
Mopti	6	3	5
Tombouctou	3	13	8
Gao	9	49	22
Bamako	15	15	15
<b>Milieu</b>			
Rural	17	13	15
Urbain	9	7	8
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>9</b>

Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Les moins éduqués ont plus tendance à être des travailleurs indépendants ou à accepter des salaires inférieurs. Selon ce rapport, dans tous les pays étudiés sauf un – le Malawi – plus le niveau d'éducation d'un jeune est faible, moins ce jeune est susceptible d'être au chômage.

### 2.3.2. Les stratégies de recherche d'emploi des chômeurs

Nous constatons sur ce graphique 6 que 86% des hommes chômeurs et 79% des femmes à la recherche d'emploi passent par les relations personnelles pour chercher un emploi.



Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Les structures qui ont été créées pour faciliter le contact entre les demandeurs et les offreurs d'emploi sont rarement fréquentées par les jeunes à la recherche d'emploi. Des actions de sensibilisation doivent être faites par ces structures auprès des futurs demandeurs d'emploi.

Contrairement aux hommes, 11% des femmes à la recherche d'emploi désirent créer leur propre entreprise.

**Tableau 5-Taux d'inscription des jeunes chômeurs à l'ANPE**

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Population de jeunes chômeurs (en milliers)	175	219	394
Distribution (en%)			
Inscription à l'ANPE			
Oui	5	3	4
Non	95	97	96
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Seulement 4% des jeunes chômeurs à la recherche d'emploi affirment être s'inscrits à l'ANPE. Le taux d'inscription des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (5% contre 4%). Ce tableau dénote une fois de plus la méconnaissance des missions de l'ANPE par les demandeurs d'emploi. Ce faible taux d'inscription auprès de l'ANPE sous-estime considérablement les statistiques sur les demandes et les offres d'emplois publiées par la structure.

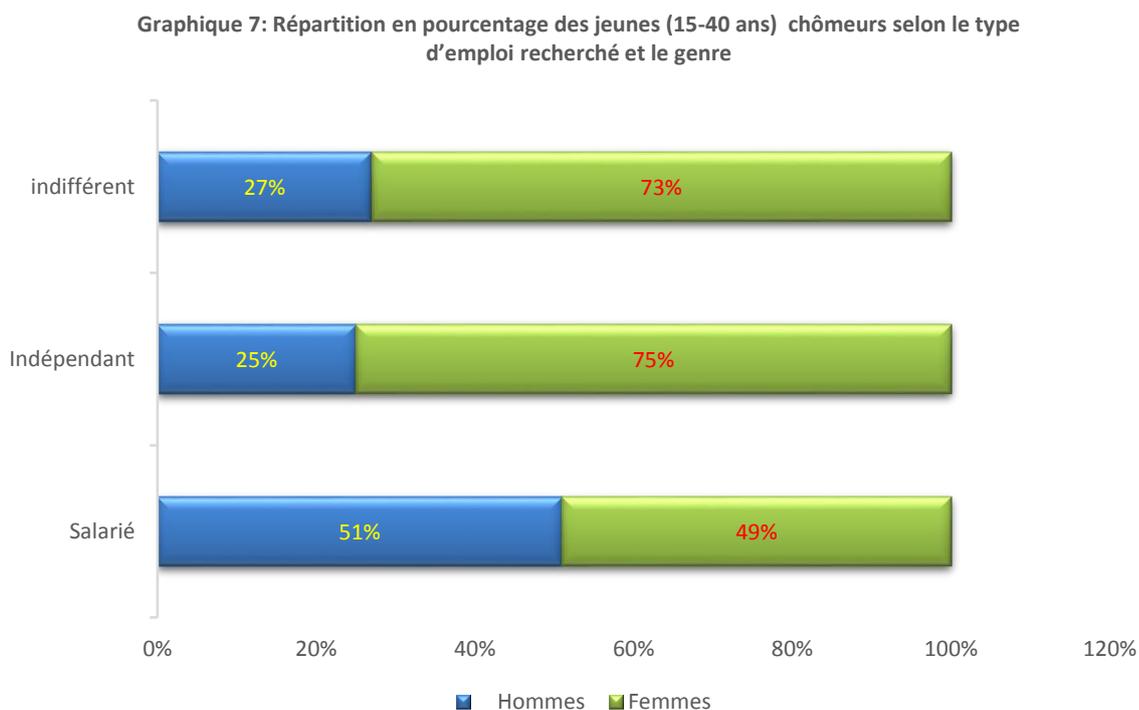
**Tableau 6 : Taux d'inscription des jeunes chômeurs auprès des bureaux privés de placement**

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Population de jeunes chômeurs (en milliers)	175	219	394
Distribution (en%)			
Inscription auprès des BPP			
Oui	1	0	1
Non	99	100	99
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Le même constat se dégage à la lecture de ce tableau. Le taux d'inscription des jeunes chômeurs à la recherche d'emploi est très faible au niveau des Bureaux Privés de Placement (BPP). Ces mêmes constats se dégagent dans les résultats d'autres études réalisées sur la question dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire (A. Gratier, 2007), le Cameroun (J. TEDOU et al, 2010).

Un effort de sensibilisation doit être fait auprès des demandeurs d'emploi sur les missions de l'ANPE et les structures privées chargées de l'intermédiation.



Source : ONEF Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Ce graphique fait clairement apparaître la préférence des femmes pour l'emploi indépendant (75%) contrairement aux hommes (25%). Les hommes préfèrent surtout en majorité (51%) des emplois salariés. Au mali les femmes sont plus disposées à prendre le risque que les hommes. Les hommes et les femmes jouent des rôles différents dans la société. En général la prise en charge des dépenses familiales est assurée par les hommes, ce pourrait expliquer leur préférence pour les emplois salariés.

Les chômeurs de longue durée représentent 92% de l'ensemble des jeunes chômeurs en 2014. Cette proportion est très élevée pour qui connaît ses conséquences sur le plan individuel (Tableau 7).

Tableau 7-Répartition des chômeurs selon la durée au chômage

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Population de jeunes chômeurs (en milliers)	175	219	394
Distribution (en%)			
Type de chômage			
Chômage de courte durée (moins d'un an)	7	9	8
Chômage de longue durée (plus d'un an)	93	91	92
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Etabli à partir des données de l'EMOP 2014

Il peut engendrer le risque de déqualification, de repli sur soi, de pauvreté. Sur le plan social, il nuit à la cohésion sociale en excluant une partie de la population de l'un des plus puissants vecteurs d'intégration : le travail.

### 3. Les déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes

#### 3.1. Les données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent de l'enquête modulaire permanente auprès des ménages, réalisée en 2014 par l'Institut National de la statistique (INSTAT). Elles ont été collectées lors du troisième passage de ladite enquête (octobre - décembre). C'est donc des données transversales qui fournissent des informations sur l'emploi, le chômage et l'inactivité de la population sur la période de l'enquête.

Au-delà de l'analyse descriptive effectuée ci-dessus, ce chapitre tente d'expliquer l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail par des variables liées aux caractéristiques individuelles, à l'environnement socioculturel et à l'environnement économiques des parents. Pour ce faire, un modèle logistique multinomial est utilisé.

### **3.2. Le choix de variables :**

La revue de la littérature et les analyses bi-variées réalisées ont permis d'identifier et d'utiliser certaines variables dans le cadre de la modélisation des déterminants de l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail.

#### **3.2.1. La variable dépendante :**

La variable dépendante du modèle est la situation dans l'activité. Elle a trois modalités : actifs occupés, chômeurs, inactifs. Le choix du modèle est justifié par la présence de ces trois modalités au niveau de la variable dépendante.

#### **3.2.2. Les variables explicatives :**

Ces variables peuvent être classées en trois catégories

##### *3.2.2.1. Caractéristiques individuelles*

###### ✓ Age

L'âge et l'âge au carré sont des variables généralement utilisées pour appréhender le potentiel lié à l'expérience de l'individu. Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu les tranches d'âge 15-24 ans, 25-35 ans et 36-40 ans.

###### ✓ Sexe

Le genre peut être un élément discriminant dans l'insertion des jeunes, compte tenu des réalités socioculturelles du pays.

###### ✓ Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction influe sur les capacités productrices de l'individu par l'accumulation des connaissances générales ou spécifiques. Cette variable comporte les modalités suivantes : aucun niveau, primaire, secondaire et supérieur.

###### ✓ Le statut matrimonial

Le statut matrimonial définit la situation de l'individu par rapport au mariage. L'individu est considéré comme marié si le mariage est célébré de façon

traditionnelle, civile ou religieuse. Les modalités de cette variable sont au nombre de trois : marié(e), célibataire, divorcé(e), veuf (ve)/séparé(e)

#### 3.2.2.2. Caractéristiques liées à l'environnement socioculturel et familial

##### ✓ Milieu de résidence

Les opportunités d'emploi varient d'une localité à une autre. Le milieu urbain est une forte zone de concentration démographique comparativement au milieu rural. Cette variable présente deux modalités : urbain et rural.

##### ✓ Existence d'enfants de moins de 14 ans

L'âge légal pour travailler commence à partir de 15 ans. Avant cet âge, les enfants sont en général à la charge des plus âgés. La variable a deux modalités : oui et non.

##### ✓ Nombre d'actifs occupés dans le ménage

Les actifs occupés sont des individus qui ont déclaré exercé une activité au moment de l'enquête. Pour faciliter l'interprétation de cette variable, les individus sont classés dans les catégories suivantes.

#### 3.2.2.3. Caractéristiques liées à l'environnement économique du chef de ménage

##### ✓ Secteur d'activité du chef de ménage

Cette variable permet de classer le chef de ménage exerçant une activité suivant les secteurs d'activités : secteur primaire, industrie et BTP, commerce, service.

##### ✓ Le Niveau d'instruction du chef de ménage

Tout comme le niveau d'instruction de l'individu, celui du chef de ménage comporte également quatre modalités : aucun niveau, primaire, secondaire et supérieur.

✓ Le revenu moyen du ménage

Il s'agit de l'ensemble des revenus du ménage rapporté au nombre de personne vivant dans le ménage.

### 3.3. La spécification du modèle

Le choix du modèle logistique multinomial est justifié par le nombre de modalités (plus de 2) et du caractère qualitatif de la variable à expliquer. Parmi les trois types du modèle multinomial, c'est le modèle logistique multinomial nominal ou non ordonné qui est retenu dans le cadre cette étude. Les modalités de la variable dépendante ne respectent pas un ordre préétabli.

L'objectif de cette régression logistique est d'analyser une relation causale entre une variable dépendante situation dans l'activité (SITUAT) et les dix (10) variables indépendantes retenues dans l'étude. En d'autres termes, la régression permet de déterminer la probabilité d'appartenance du jeune à une des catégories (actif occupé, chômeur, inactif) de la variable dépendante (SITUAT) expliquée par les variables explicatives retenues dans le cadre de cette étude. Cette analyse permet de mieux comprendre et d'expliquer l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail, voire même de la prédire, si le modèle est suffisamment solide.

L'équation du modèle se présente comme suit :

$$P(Y = k / X_1, \dots, X_n) = \frac{1}{1 + \exp - (\alpha + \sum_{i=1}^n \beta_i X_i)}$$

ou

$$\text{Logit } P = \alpha + \sum_{i=1}^n \beta_i X_i$$

Y est la variable dépendante avec k modalités

$X_i$  Représente les variables indépendantes avec  $i=1, n$ .

### **3.3.1. L'estimation des paramètres et interprétation des résultats du modèle**

Nous avons estimé le modèle<sup>7</sup> avec dix (10) explicatives, parmi lesquelles, six (06) ont été significatives. La variable à expliquer est la situation dans l'activité qui comporte trois (03) modalités : actif occupé, chômeur, et inactif. La modalité de référence est actif occupé.

### **3.3.2. Evaluation de la qualité de l'ajustement du modèle**

Vu le résultat du test significatif du ratio de vraisemblance, nous pouvons donc affirmer que les variables explicatives retenues dans cette étude apportent une quantité importante d'informations pour expliquer la variabilité de la situation dans l'activité.

### **3.3.3. Evaluation individuelle des coefficients**

Les variables explicatives retenues dans le cadre cette étude sont toutes significatives au seuil 1%. Les coefficients sont tous significativement différent de zéro, de ce fait, les variables du modèle contribuent tous à mieux prédire la situation d'activité des jeunes.

### **3.3.4. Interprétation des résultats**

***Les jeunes de 15-24 ans et 25-35 ans sont plus exposés au chômage que ceux de 36-40 ans.***

Un jeune dans les tranches d'âge 15-24 ou 25-35 ans a respectivement 1,8 et 1,3 fois plus de risque qu'un jeune de la tranche d'âge 36-40 ans d'être chômeur plus tôt qu'être actif occupé. Par contre s'il est la tranche d'âge 15-24 ans, le jeune a 2,9 fois plus de risque d'être inactif plus tôt qu'être actif occupé. Ceci s'explique par le fait que les jeunes de cette tranche d'âge pour la plus part sont en formation,

---

<sup>7</sup> Les résultats détaillés du modèle logistique multinomial se trouvent à l'annexe.

et rare sont parmi eux, ceux qui exercent une activité professionnelle ou cherchent à travailler.

***Les jeunes hommes ont un risque plus élevé de chômer que les jeunes femmes***

Une jeune femme a respectivement 43% et 74% de risque de moins qu'un jeune homme d'être au chômage et inactif plutôt qu'être actif occupé, toute chose égales par ailleurs (c'est-à-dire à même tranche d'âge, niveau d'instruction, milieu de résidence, etc.).

***Les jeunes vivants en milieu rural sont plus exposés au chômage que ceux habitants dans la zone urbaine.***

Un jeune vivant en milieu rural a respectivement 1,2 et 2,3 fois plus de risque qu'un jeune vivant en milieu urbain d'être au chômage et inactif plutôt qu'être actif occupé. Ce résultat contredit, les résultats d'autres études selon lesquelles, La proportion de chômeurs est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Les données de l'EMOP ont été collectées d'octobre en décembre 2014. Cette période coïncide avec la fin des travaux champêtres dans les zones rurales et pourrait faire baisser le taux d'emploi de la population active.

***Le niveau d'instruction des jeunes ne les met pas à l'abri du chômage.***

Un jeune avec aucun niveau d'instruction, niveau primaire, niveau secondaire a respectivement 81%, 75% et 52,3% moins de risque qu'un jeune ayant le niveau d'études supérieur d'être au chômage plutôt qu'être actif occupé. Plus le niveau d'études augmente, plus le risque d'être au chômage devient élevé.

***Le statut matrimonial***

Les jeunes mariés et célibataires ont respectivement 58% et 52% moins de risque qu'un jeune veuf d'être au chômage plutôt qu'être actif occupé. Par contre, les jeunes divorcés, séparés ont 2,5 fois plus de risque d'être au chômage plutôt qu'être actif occupé.

### **Le risque de chômer augmente avec le niveau du revenu moyen du ménage**

Un jeune issue de ménage dont le revenu est au plus égal à 25 000 FCFA, ou se situe entre 25 000 et 50 000 a respectivement 3% et 23% moins de risque qu'un jeune issu d'un ménage dont le revenu est supérieur ou également à 100 000 FCFA d'être au chômage plutôt qu'être actif occupé. Par contre, les jeunes dont le ménage dispose de moins de 25 000 FCFA de revenu ont 2,4 fois plus de risque d'être inactif qu'un jeune dont le revenu par tête est supérieur à 100 000 FCFA.

## **Conclusion**

Cette étude avait pour objectif principal à identifier déterminants de l'insertion des jeunes sur le marché du travail au mali.

Pour atteindre cet objectif, nous avons fait dans un premier temps une analyse descriptive des caractéristiques des jeunes sur le marché du travail. Nous avons également analysé les moyens utilisés par les jeunes dans le cadre de la recherche d'emploi. Le constat qui découle de cette analyse est que les jeunes sont en situation de précarité sur le marché du travail. Plus de 95 % d'entre eux occupent des emplois informels et ont pour la plus part aucun niveau d'instruction. Les diplômés du supérieur et ceux du secondaire, bien qu'étant sous représentés dans l'échantillon ont un taux d'emploi très faible comparativement à ceux qui n'ont aucun niveau ou ceux ayant seulement le niveau d'études primaire.

Le taux de chômage par contre est très élevé pour les plus diplômés, ce qui confirme une fois de plus la difficulté d'insertion de ces jeunes sur le marché du travail. Les chômeurs qui sont à la recherche d'emploi passent par des relations personnelles pour la plus part (86%) et très peu d'entre eux passent par le canal de l'Agence Nationale pour l'Emploi ou par les Bureaux privés de placement.

Les jeunes femmes représentent plus 90% des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation et qui n'ont entrepris aucune démarche pour chercher un emploi durant la semaine de référence de l'enquête. Ces femmes viennent donc grossir le lot des inactifs. Celles qui sont à la recherche d'emploi désirent plutôt créer leur propre entreprise contrairement aux hommes qui préfèrent plus tôt obtenir un emploi salarié.

La régression logistique multinomiale réalisée dans un second temps, nous a permis d'identifier un certain nombre de facteurs déterminants dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Ces facteurs sont entre autre : le niveau d'études, le genre, le milieu de résidence, le niveau d'études du chef de ménage, le revenu du ménage, le statut matrimonial du jeune.

Contrairement aux pays développés, le niveau du diplôme ne met pas les jeunes à l'abri du chômage en Afrique et particulièrement au Mali. Les jeunes hommes sont plus exposés au chômage par rapport aux jeunes femmes.

Les jeunes vivants en milieu urbain sont moins exposés au chômage que ceux vivant en milieu rural.

Cette étude nous permis de mettre en exergue l'importance des facteurs individuels, familiaux et environnementaux dans l'insertion des jeunes sur le marché. Les facteurs macro-économiques qui n'ont pas été abordés dans cette étude jouent également un rôle important dans la création d'entreprises et par conséquent dans la création d'emploi.

## **Recommandation**

Les constats faits suite à cette étude, nous amènent à faire des recommandations à l'endroit aux :

1. Structures chargées de l'exécution des politiques et programmes d'emploi :
  - de sensibiliser davantage les jeunes demandeurs d'emploi sur les missions des structures ;
  - de mettre en place des produits nouveaux à l'endroit des demandeurs d'emploi afin de les orienter dans leur démarche ;
  - de financer les projets des jeunes sur une base très sélective en donnant la priorité aux projets bien structurés et présentés par les jeunes femmes ;
  - de mettre en place un cadre de concertation entre les structures comme l'ANPE, l'APEJ, le FAFPA, l'ONEF et l'INIFORP, pour une meilleure coordination de la mise en œuvre des activités.
  
2. Autorités de :
  - veiller à la bonne mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et du programme national emploi jeune en particulier ;

- mettre en place un dispositif de suivi-évaluation coordonné par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) des politiques et programmes visant à promouvoir la création d'emploi.

## Biographiques

Cahuc, P., et Zyberberg, A. (2005) Le chômage fatalité ou nécessité ?, édition Flammarion, Paris.

Camara, I et Zanou, B. Capital humain et insertion des jeunes sur le marché du travail : cas de la Commune d'Aboisso :(Côte d'Ivoire). Communication ENSEA, 2011.

Doumbya, M., Bah, A.O et Diallo, R.F. *Déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés des Institutions d'enseignement supérieur guinéenne*. Programme des subventions ROCARE pour la recherche en éducation 2011.

Ehrenberg, R., et Smith, R. (2000) Modern Labor Economics: theory and public policy Addison Wesley Longman, Inc.

Fouzi Mourji. *Modélisation de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur au Maroc*. Crise économique n°22 \* Printemps d'été 2008.

Orivel, F., Doumbia, S., Eury, Xavier. Etude de suivi des diplômés des enseignements secondaire et supérieur au Mali. Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF), décembre 1995.

Institut international de planification de l'éducation : *l'insertion professionnelle des jeunes-un défi permanent*, lettre d'information, Vol. xxiii, n°2, avril-juin 2005, Paris, France.

Lopez, A et Thomas, G. Insertion des jeunes sur le marché du travail : poids des origines socio-culturelles. Données sociales- la société française, édition 2006.

Maillefert, M. l'Economie du travail : concepts, débats et analyses, 2<sup>ème</sup> édition, Studyrama, France, 3<sup>ème</sup> trimestre, 2004

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-*Rapport d'évaluation finale du Programme Emploi-Jeune (PEJ)*, rapport définitif, juillet 2009.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-*Programme Emploi-Jeune (PEJ II)*, Document cadre, version finale, 2011.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-Politique Nationale de l'Emploi, mai 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-*Programme National de Formation Professionnelle*, Juillet 2009.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle-Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE), 1<sup>ère</sup> phase : Programme triennal 2015-2017, Janvier 2015.

Site des sciences économiques et sociales : les fondements de la théorie du Capital humain. [en ligne]. Disponible sur : <http://ses.ens-lyon.fr/a-les-fondements-de-la-theorie-du-capital-humain-68305.kjsp#note8>. (Page consultée le 17 décembre 2015).

O.I.T. Actualité : Investir dans l'éducation sert –il aux jeunes d'Afrique ? [en ligne]. Disponible sur : [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_237571/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_237571/lang--fr/index.htm). (Page consultée de 23 décembre 2015).

Weyer, F (2011). Education et insertion professionnelle au Mali : jeu des trajectoires, enjeu familial et inégalités, Karthala, Paris.

## Annexe :

Résultats de régression logistique multinomiale (la modalité de référence est actif occupé)

Variables	Chômeur			Inactif		
	$\beta$	Signif.	Exp( $\beta$ )	$\beta$	Signif.	Exp( $\beta$ )
Constante	,275	,000		,105	,000	
<b>Tranche d'âge</b>						
15 - 24 ans	,574	0,000	1,776	1,086	0,000	2,963
25 - 35 ans	,248	0,000	1,281	,150	0,000	1,162
36 - 40 ans	Réf			Réf		
<b>Genre</b>						
Femme	-,558	0,000	,572	-1,359	0,000	,257
Homme	Réf			Réf		
<b>Milieu de résidence</b>						
Rural	,148	,000	1,159	,832	0,000	2,297
Urbain	Réf			Réf		
<b>Statut matrimonial</b>						
Marié	-,534	0,000	,587	-,311	0,000	,733
Célibataire	-,658	0,000	,518	-,386	0,000	,680
Divorcé(e)/Séparé(e)	,899	0,000	2,458	,098	,000	1,103
Veuf	Réf			Réf		
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	-1,641	0,000	,194	-1,070	0,000	,343
Primaire	-1,396	0,000	,247	-,127	,000	,881
Secondaire	-,740	0,000	,477	-,240	,000	,786
Supérieur	Réf			Réf		
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>						
Aucun	-,377	0,000	,686	-,493	0,000	,611
Primaire	-,587	0,000	,556	-,477	0,000	,620
Secondaire	-,347	,000	,707	-,076	,000	,927
Supérieur	Réf			Réf		
<b>Tranche de revenu du ménage</b>						
0 - 25 000 FCFA	-3,441	0,000	,032	,877	0,000	2,403
25 000 - 50 000 FCFA	-1,430	0,000	,239	,539	0,000	1,715
50 000 - 75 000 FCFA	-1,471	0,000	,230	,190	0,000	1,209
75 000 - 100 000 FCFA	-,513	0,000	,599	,034	,000	1,035
Plus de 100 000 FCFA	Réf			Réf		
Nombre d'observation						5 860 771
Log-vraisemblance						6236546,745
R <sup>2</sup> de McFaden						0,31